



CAF prestations familiales

Par **Framboise1104.**, le **14/09/2019** à **15:12**

bonjour

j'ai déménagé à Marseille il y a 4 ans et j'ai fait tous les changements d'adresse. la CAF ne m'a plus payé les prestations familiales et j'ai cru que cela était dû à un problème de droits de niveau salarial et il n'en est rien tout le monde en a le droit si les enfants ont moins de 18 ans. en conséquence j'ai perdu un minimum de 2000 e voire 4000. puis je récupérer des arriérés de ce défaut de paiement ?

merci par avance

Par **youris**, le **14/09/2019** à **16:05**

bonjour,

vous devez vous rapprocher de votre CAF ou de son médiateur.

mais si vous n'avez jamais fait de demande à la CAF de Marseille, cela va être difficile d'obtenir un paiement rétroactif.

salutations